
COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL A PROJET REGIONAL « DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION DANS LA FILIERE FORET-BOIS 2020 » avec le Concours de la Région Auvergne Rhône Alpes le 30/03/2020

APPEL A PROJET RÉGIONAL « DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION » 2020

Le contrat régional de filière 2020-22 signé par le Préfet de Région, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes détermine 7 actions prioritaires pour développer les marchés du bois et améliorer la compétitivité des entreprises. Parmi celles-ci, l'innovation fait partie des leviers majeurs dans le but de trouver de nouveaux débouchés pour le bois de nos forêts et favoriser des projets collaboratifs au sein de la filière ou inter-filière.

Outre l'implantation du pôle de compétitivité Xylofutur en Auvergne-Rhône-Alpes, la Région poursuit l'accompagnement des projets d'innovation auprès des PME de la filière mis en place aux côtés de l'interprofession régionale.

Ce sont déjà 16 entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes qui ont pu profité de l'appui financier de la Région pour mener leur projet d'innovation, qu'il concerne la mise sur le marché d'un nouveau produit, la mise au point de méthodes de production considérablement améliorées, l'adoption d'une nouvelle organisation du travail, l'utilisation des nouvelles technologies de communication, l'adaptation de la stratégie commerciale, etc.

Ainsi la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'appui technique de Fibois AuRA, lance la version 2020 de l'appel à projet pour accompagner cinq TPE ou PME de la filière forêt bois dans des projets de développement et d'innovation.

Cet appel à projet a pour objectif de faire avancer les entreprises lauréates dans un projet d'innovation intégré aux objectifs de développement de l'entreprise. Tous les métiers de la filière et tous les domaines d'innovation sont concernés : produits, procédés, organisationnel, commercial, communication stratégique... via un coup de pouce financier portant sur des investissements immatériels externes (études, tests, prestation d'ingénieries, de communication, de design, de conseil...).

Les dossiers de candidature doivent être transmis à Fibois AuRA d'ici le 31 mai 2020. Pour plus d'information et/ou télécharger le dossier de candidature, [cliquez ici](#) ou contactez Nicolas Da Silva : n.dasilva@fibois-aura.org